

ATELIER-CONFÉRENCE

sur l'impact social des résidus miniers amiantés (RMA)

Document synthèse

Mise en contexte et objectif de l'atelier-conférence

Le 13 novembre 2024, l'Observatoire national de l'amiante (ONA) a organisé un atelier-conférence virtuel rassemblant plus de 40 participant.es issu.es de divers horizons, afin de réfléchir collectivement sur les priorités de recherche en lien avec les résidus miniers amiantés (RMA). Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONA pour stimuler des discussions éclairées et orienter ses futurs projets de recherche dans deux axes prioritaires :

- **Axe 3 : Pratiques de gestion et de valorisation des RMA**
- **Axe 4 : Développement des communautés dans les régions touchées par l'amiante**

L'objectif principal était de **collecter et analyser les rétroactions des participant.es** pour enrichir les réflexions sur ces thématiques. À cet effet, des discussions en sous-groupes ont été organisées, chaque groupe étant accompagné d'un animateur et d'un preneur de notes pour capturer les idées et les perspectives.

Remerciements

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement du comité organisateur, composé des expert.es thématiques Michel Camus, Émilie Gaudreau Lavoie, Grégory Hersant et Gabriel Lévesque. Leur expertise et leur dévouement ont permis de créer un espace collaboratif riche et stimulant pour tous.tes les participant.es.

Cette initiative marque une étape importante dans le développement des projets de recherche de l'ONA et ouvre la voie à de futures éditions pour approfondir ces enjeux cruciaux.

Qui était présent?

- **Représentant.es académiques** : Une forte présence de participant.es provenant des institutions collégiales et universitaires (ex. : Cégep Thetford, Cégep de Jonquière, Université Laval, INRS, McGill, UQAM), démontrant l'intérêt académique pour le sujet.

- **Expert.es externes et professionnel.les** : Plusieurs participant.es issu.es de milieux professionnels variés, incluant des représentant.es gouvernementaux.ales (ex. : ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), Santé publique, etc.) et d'organisations spécialisées (Grobec, Exterra Carbon, etc.).
- **Diversité régionale** : La diversité des provenances reflète un mélange équilibré entre les acteur.ices locaux.ales (régions amiantifères) et du reste du Québec.

Cette variété de participant.es a permis de réunir des perspectives multiples, enrichissant ainsi les discussions sur les axes de recherche prioritaires et les initiatives futures.

Déroulement de la journée

La matinée a été structurée autour d'une série de quatre présentations thématiques suivie d'une période de questions. Ensuite, un atelier de discussions a été animé par les expert.es thématiques de l'ONA :

- **Conférences** : Quatre conférencier.es ont exploré des sujets variés, tels que les pratiques de valorisation des RMA dans un contexte mondial, les facteurs influençant l'acceptabilité sociale et les approches de consultation en contexte minier et autochtone.
- **Discussions en sous-groupes** : Les participant.es ont échangé sur des questions clés, notamment la perception des populations locales face aux projets de valorisation, l'intégration des préoccupations citoyennes dans les processus décisionnels et les retombées sociales et économiques attendues pour les communautés.
- **Retour en plénière** : Une synthèse des discussions a été partagée pour alimenter les réflexions collectives et identifier des pistes d'action.

Synthèse des commentaires organisés par thématique

Avis préalable

Les points présentés dans ce document sont le fruit des échanges et commentaires recueillis lors des discussions tenues au cours de l'atelier-conférence. Ils reflètent les diverses perspectives exprimées par les participant.es et ne représentent pas nécessairement l'opinion ou les positions officielles de l'Observatoire national de l'amiante (ONA). Ce document vise à synthétiser et à documenter ces réflexions dans le cadre de nos démarches pour enrichir et orienter les initiatives futures. Pour cette raison, certains points soulevés peuvent paraître dichotomiques ou en contradiction avec d'autres éléments discutés, reflétant ainsi la diversité des opinions et préoccupations exprimées lors de l'événement.

Acceptabilité sociale des projets liés aux RMA

- L'acceptabilité sociale est difficile à envisager dans le contexte de l'amiante, compte tenu des dangers bien connus, d'une certaine méfiance persistante au sein des communautés affectées et des intérêts et biais opposés des différentes parties prenantes.
- Il existe une distinction importante entre l'acceptabilité sociale des concepts globaux de valorisation des RMA et celle des projets plus spécifiques.
- L'absence de normes environnementales pour les fibres d'amiante dans l'air (hors du milieu de travail) nuit à l'interprétation des niveaux d'exposition de la population et entrave l'acceptabilité sociale. Une transparence accrue sur les risques réels et des solutions mesurées pourrait renforcer la confiance.
- La complexité scientifique de l'amiante et la perception négative des citoyen.nes contribuent à une acceptabilité sociale fluctuante dans le temps, malgré les progrès technologiques.
- L'expérience de la Colombie montre qu'un manque de normes et de communication avec les populations peut conduire à un abus par les promoteur.ices et un déficit de confiance envers les projets.
- Réparer les torts passés liés aux anciens sites miniers (ex. : Irlande, Coleraine) pourrait améliorer l'acceptabilité sociale et renforcer la confiance dans les nouvelles initiatives.

Transparence, communication et information

- L'ONA joue un rôle crucial dans la vulgarisation et la diffusion d'informations vérifiées pour conscientiser la population sur les risques et les bénéfices des projets de valorisation.
- Informer clairement sur les risques tolérables ou inacceptables est essentiel. Une communication transparente et ouverte, même en présence d'incertitudes, est préférée à une approche dogmatique.
- Des principes de gestion des risques, similaires à ceux appliqués aux éléments radioactifs, pourraient être adaptés pour limiter les émissions de poussières d'amiante dans l'air.
- Les promoteur.ices doivent assumer la responsabilité de partager de manière proactive les impacts potentiels de leurs projets pour montrer leur engagement envers la communauté.

Participation citoyenne

- La participation citoyenne dans les projets de valorisation est cruciale, mais elle doit être sincère, non instrumentalisée et basée sur des dialogues constructifs et continus.
- Les citoyen.nes doivent sentir que leur participation influence réellement les processus décisionnels et non qu'elle sert uniquement de caution à de bonnes pratiques.
- Le rôle des groupes de citoyen.nes mécontent.es ou silencieux doit être équilibré pour refléter des perspectives variées.
- Il est essentiel de favoriser l'acquisition et le partage des connaissances, en veillant à utiliser un langage commun entre les parties prenantes.
- Un modèle de consensus informé, incluant des expert.es et la population, est souhaité pour renforcer la légitimité des décisions.
- Il est important d'avoir une discussion ouverte plutôt que d'imposer un choix dogmatique.
- Les citoyen.nes qui hésitent à exprimer leurs inquiétudes par peur de représailles doivent être pris.es en compte dans les démarches participatives.

Cadre réglementaire et mesures réparatrices

- L'absence de cadre normatif favorise des oppositions et un manque de confiance envers les projets ainsi que du laxisme. Toutefois, une évaluation quantitative transparente des risques peut fournir une alternative en l'absence de normes formelles.
- Les mesures réparatrices, comme l'indemnisation des victimes de l'exploitation de l'amiante (inspiré des pratiques européennes), sont essentielles pour restaurer la confiance et améliorer l'acceptabilité sociale.
- Reconnaître l'amiante et les RMA comme matières dangereuses et établir des normes environnementales similaires à celles pour la radioprotection pourraient améliorer la gestion des risques et renforcer des comportements sécuritaires et la sécurité réelle et perçue.

Indicateurs de succès et facteurs influençant l'acceptabilité sociale

- Les éléments suivants influencent directement l'acceptabilité sociale des projets :
 - Transparence et qualité de l'information partagée.

- Les promoteur.ices, de leur côté, doivent s'engager non seulement à informer sur les impacts potentiels de leurs opérations, mais aussi à réduire activement les risques réels et perçus. Il est crucial de reconnaître que ces risques, qu'ils soient faibles, importants ou négligeables, existent et doivent être abordés de manière proactive. Une communication honnête sur les risques acceptables ou inacceptables, ainsi que des mesures de mitigations tangibles des risques réels, constituent des étapes fondamentales pour répondre aux attentes des communautés concernées.
- Les anciens sites miniers, souvent négligés, se dégradent avec le temps et génèrent des impacts environnementaux persistants. Leur réhabilitation est essentielle pour réparer les torts passés, minimiser les impacts futurs et renforcer le sentiment participatif et la confiance des communautés locales.
- Inclusion de la population dans les phases de planification, mise en œuvre et suivi des projets.
- La mise en place d'outils de suivi des perceptions, comme des questions fermées avec une échelle de Likert, est recommandée pour évaluer les réactions des communautés aux différents impacts économiques, environnementaux et sociaux des projets.

Leçons pour les futures initiatives

- Il est impératif d'adopter une approche intégrée combinant :
 - Transparence;
 - Partage équitable des bénéfices;
 - Sensibilisation en continu sur les risques et bénéfices.
- Une collaboration renforcée entre les parties prenantes locales, les expert.es et les promoteur.ices est essentielle pour garantir des processus participatifs authentiques et inclusifs.